

18.05.2014 - 15:32 Uhr

La protection des salaires reste importante

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et travailleuses prend acte du résultat sur l'initiative sur le salaire minimum. La diffusion d'un sentiment de peur des adversaires et la campagne en millions de francs de l'économie ont visiblement influencé la majorité de la population. Mais la question de la protection des salaires reste à l'agenda politique et revêtira une importance centrale dans la perspective de la poursuite des accords bilatéraux.

Les adversaires de l'initiative sur le salaire minimum ont sorti la grosse artillerie avec l'argument « massue » de la menace sur l'emploi et ont ainsi nourri la peur pour sa propre place de travail, sans guère de lien pourtant avec le salaire minimum. « Que ce soient justement les travailleurs et travail-leuses vivant le plus dans la précarité financière à qui l'on refuse une revalorisation salariale est plus que regrettable » indique Martin Flügel, président de Travail.Suisse.

La protection des salaires est centrale pour les accords bilatéraux

Tous les rapports sur les mesures d'accompagnement montrent que la protection des salaires fonctionne beaucoup mieux quand il y a un salaire minimum dans une branche ou une région. Parce que la protection des salaires est centrale pour la poursuite des accords bilatéraux, Travail.Suisse va continuer à s'engager pour des salaires minimaux spécifiques aux branches et aux régions. Les em-ployeurs qui, dans la campagne, ont fait l'éloge du partenariat social sont maintenant priés d'en apporter concrètement la preuve.

Contact:

Martin Flügel, Président de Travail.Suisse, Mobile: 079 743 90 05

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100756190> abgerufen werden.